

Table des matières

1 • LE BILAN	9
2 • COMMENT LIRE ET JUGER RAPIDEMENT UN BILAN	27
3 • LE COMPTE DE RÉSULTAT	33
4 • LE TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	41
5 • À SURVEILLER DANS LE BILAN	49
6 • QUESTIONS DIVERSES SUR LE BILAN	59
7 • COMPTES CONSOLIDÉS ET COMPTES COMBINÉS	65
8 • LES GRANDS PRINCIPES COMPTABLES	69
9 • NORMES IFRS – DE QUOI S'AGIT-IL ?	75
10 • LA RÉÉVALUATION	79
11 • RÉÉVALUATION ET REPORT DÉFICITAIRE	89
12 • L'AMORTISSEMENT	93
13 • LES RATIOS	103
14 • CONSTATS ET RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE	111
15 • LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	113
16 • LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	117
17 • LE FINANCEMENT DU BFR	127
18 • FONDS DE ROULEMENT ET BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT ...	135
19 • LE CALCUL DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OU BFR NORMATIF	139
20 • L'ENTREPRISE ET LA BANQUE	143
21 • LES EMPRUNTS	147
22 • L'AUTOFINANCEMENT	149
23 • LA CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT	155
24 • LES MOYENS DE FINANCEMENT	159
25 • FONDS PROPRES ET QUASI-FONDS PROPRES OU CONCEPTS DE SURFACE ÉLARGIE	165

26 • LE CRÉDIT À MOYEN TERME.....	169
27 • L'EMPRUNT À LONG TERME.....	171
28 • LE CRÉDIT-BAIL MOBILIER (<i>LEASING</i>).....	173
29 • LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER.....	179
30 • LE <i>CROWDFUNDING</i> OU FINANCEMENT PARTICIPATIF.....	181
31 • LE PLAN DE FINANCEMENT.....	187
32 • BÉNÉFICE ET TRÉSORERIE.....	189
33 • LES RÈGLES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE L'ENTREPRISE OU LE RESPECT DES PRINCIPES DE GESTION FINANCIÈRE.....	193
34 • LE <i>LEASE-BACK</i>	199
35 • LES COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS.....	201
36 • LE DÉCOUVERT BANCAIRE.....	213
37 • CALCUL DU TAUX DE DÉCOUVERT.....	219
38 • LES JOURS DE VALEUR.....	231
39 • GÉNÉRALITÉS SUR LES PRÊTS AUX ENTREPRISES.....	235
40 • LES GARANTIES.....	239
41 • POUR S'Y RETROUVER DANS LES TAUX.....	243
42 • TABLE DES TAUX ET ÉCHÉANCES D'EMPRUNT DE 1 % À 7 %.....	247
43 • TAUX FIXE OU TAUX VARIABLE.....	249
44 • LA COTATION DES ENTREPRISES PAR LA BANQUE DE FRANCE.....	253
45 • L'INDICATEUR DIRIGEANT PAR LA BANQUE DE FRANCE.....	265
46 • BÂLE I, BÂLE II, BÂLE III.....	267
47 • LE FINANCEMENT DES INSUFFISANCES DE TRÉSORERIE.....	273
48 • PRÊTS ET OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ENTRE SOCIÉTÉS DE GROUPE.....	279
49 • LE CRÉDIT INTER-ENTREPRISES (LOI MACRON).....	285
50 • LES FRAIS FINANCIERS.....	287
51 • CLASSIFICATION DES ENTREPRISES.....	291
52 • LE BAIL À CONSTRUCTION.....	295
53 • LA LOCATION-GÉRANCE.....	299
54 • LA SOCIÉTÉ HOLDING.....	303

55 • TECHNIQUES DE RACHAT D'UNE ENTREPRISE	311
56 • LA SCI PROFESSIONNELLE (SCI)	315
57 • USUFRUIT ET NUE-PROPRIÉTÉ (OU LE DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ).....	325
58 • LA RESTRUCTURATION AMIABLE ET JUDICIAIRE DU PGE.....	329
59 • LA RESTRUCTURATION DES PGE ET LA COTATION BANQUE DE FRANCE	335
60 • L'ASSURANCE SANTÉ ENTREPRISE.....	341
61 • LE COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	343
62 • IMPÔT SOCIÉTÉ ET REPORT EN AVANT OU EN ARRIÈRE DU DÉFICIT	347
63 • LES RÉGIMES D'IMPOSITION DE LA TVA.....	351
64 • TABLEAU COMPARATIF DU RÉGIME FISCAL ET SOCIAL DES DIRIGEANTS.....	355
65 • LE DIRIGEANT DE FAIT.....	359
66 • LE PACTE D'ASSOCIÉS	361
67 • L'AFFECTATION DU RÉSULTAT	365
68 • LA DISTRIBUTION DE BÉNÉFICE.....	371
69 • LES PROCÉDURES AMIABLES ET COLLECTIVES	373
70 • LA CAUTION DU DIRIGEANT DANS LES PROCÉDURES AMIABLES ET COLLECTIVES	385